

NOM : **Prénom :**

DOSSIER

2025 - 2026

d'INSCRIPTION

de REINSCRIPTION

Enseignement Professionnel CAP

Charpentier Bois

Une année

Enseignement Professionnel Baccalauréat

Agencement de la Menuiserie et de l'Ameublement

Seconde

Etude et Réalisation d'Agencement

Première

Terminale

Technicien Menuisier Agenceur

Première

Terminale

Technicien Constructeur Bois

Seconde

Première

Terminale

Enseignement Supérieur Brevet de Technicien Supérieur

Systemes Constructifs Bois et Habitat

Première année

Deuxième année.

Management Commercial Opérationnel

Première année

Deuxième année

Dates de Rentrée

CAP – 2ndes PRO – BTS 1
Autres classes
Autres internes (possible)

Lundi 01 septembre 2025
Mardi 02 septembre 2025
Lundi 01 septembre 2025

à 09 h 00 - INTERNES 08 h 30
à 08 h 00
à 17 h 00

Calendrier d'inscription : Uniquement sur rendez-vous auprès des CPE, selon les dates suivantes impérativement accompagné des pièces demandées – 02 33 14 00 50

Dates d'inscriptions

Enseignement Professionnel

Samedi 28 juin, Mercredi 02 juillet 2025
Lundi 30 juin 2025
Mardi 01 juillet 2025

Horaires

08 h 30 / 12 h 30
08 h 30 / 17 h 00 en continu

ELEVE : NOM :

Prénom (s) :

Adresse :

CP : Ville : Portable :

Email :@.....

Né(e) le : / / À : Dept :

Nationalité : Française Union Européenne Hors Union Européenne

Numéro de sécurité sociale de l'élève avec Clé :

Domiciliation : Parents Père Mère Seul(e) Foyer Autre :

CHEVEUX OBLIGATOIREMENT ATTACHES ET REGROUPES

RENTREE : 2025 / 2026

SECONDE (SCOLAIRE UNIQUEMENT)

PREMIERE

TERMINALE

<input type="checkbox"/> CAP	Charpentier Bois		Apprenti(e)
<input type="checkbox"/> BAC Pro	Agencement de la Menuiserie Et de l'Ameublement	<input type="checkbox"/> Scolaire	
	Étude et Réalisation d'Agencement	<input type="checkbox"/> Scolaire	<input type="checkbox"/> Apprenti(e)
	Technicien Constructeur Bois	<input type="checkbox"/> Scolaire	<input type="checkbox"/> Apprenti(e)
	Technicien Menuisier Agenceur	<input type="checkbox"/> Scolaire	<input type="checkbox"/> Apprenti(e)
<input type="checkbox"/> BTS SCBH	Systemes Constructifs Bois et Habitat		<input type="checkbox"/> Apprenti(e)
<input type="checkbox"/> BTS MCO	Management Commercial Opérationnel	<input type="checkbox"/> Scolaire	<input type="checkbox"/> Apprenti(e)

Classe redoublée OUI laquelle ?			LV1 : ANGLAIS			
TRANSPORT SCOLAIRE : OUI NON			PAI	PAP	PPS	AUTRES
REGIME :	EXTERNE	INTERNE	DP 4	DP 5	BOURSIER	

SITUATION SCOLAIRE PRECEDENTE		
Année	Classe	Établissement (Nom + Adresse)
2024/2025
2023/2024

A destination du Secrétariat de direction :

Certificat de fin de scolarité délivré par l'établissement d'origine (**obligatoire**)

Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (**obligatoire**)

Photocopie de l'extrait d'acte de jugement en cas de séparation (divorce) des parents (**obligatoire**)

A destination de l'Intendance :

Fiche n° 1 « Intendance » (**à compléter**)

R.I.B ou R.I.P avec le nom de l'élève au dos (**obligatoire**)

Photocopie de la notification d'attribution de bourse (*pour les élèves boursiers*)

Photocopie intégrale du livret de famille (**obligatoire**)

Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de 2023 (afin d'examiner vos droits)

Mandat de prélèvement SEPA

A destination de la Vie scolaire :

Fiche n° 2 « Sortie pédagogique et droit à l'image » (**à compléter**)

Fiche n° 4 « Internat » pour les internes.

Adhésion éventuelle à l'Association sportive de l'Etablissement

Adhésion éventuelle à la Maison Des LycéensA

Adhésion éventuelle à l'A.R.B.S. (pack livres)

A destination de l'Infirmierie : *pour les réinscriptions, à retourner **SI** modifications*

Fiche n°3 « Infirmierie » (**à compléter**)

Photocopie des vaccins du carnet de santé.

Photocopie de l'attestation de Sécurité sociale ou de CMU des responsables légaux et de l'élève (+ de 16 ans) ; également attestation de Mutuelle.



LYCEE des ANDAINES

3 place Général de Gaulle - 61600 LA FERTE MACE

Téléphone : 02.33.14.00.50 / Courriel : ce.0610018n@ac-normandie.fr

Site : <https://desandaines.lycee.ac-normandie.fr>

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2025 - 2026

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _ / _ / _ _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE****Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

 Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse. **Non, je refuse.****Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __/__/____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, **sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?** **Oui** **Non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : __/__/____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____/____/____

Signature :

FICHE INTENDANCE

IDENTITE de l'ELEVE

LE (date) :.....

NOM :		PRENOM :	
NE (E) le :		A (ville/Dept) :	
Sexe :	F	M	MEF :

REGIME

Demi-pensionnaire 4 jrs (L/M/M/J)	Interne 4 nuits (L/M/M/J)
Demi-pensionnaire 5 jrs (L/M/M/J/V)	Interne 5 nuits (D/L/M/M/J)
Externe	

RESPONSABLE FINANCIER 1

MERE

PERE

AUTRE

NOM Prénom :		NOM de JEUNE FILLE :	
<i>Né(e) le :</i>	<i>CP VILLE :</i>	<i>PAYS :</i>	
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TEL DOM :		TEL PORTABLE :	
MAIL :			
EMPLOYEUR NOM :		TEL :	CP VILLE :

RESPONSABLE FINANCIER 2

MERE

PERE

AUTRE

NOM Prénom :		NOM de JEUNE FILLE ::	
<i>Né(e) le :</i>	<i>CP VILLE :</i>	<i>PAYS :</i>	
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TEL DOM :		TEL PORTABLE :	
MAIL :			
EMPLOYEUR NOM :		TEL :	CP VILLE :

BOURSES

Avez-vous déposé une demande de bourse nationale	OUI	NON
L'élève est-il déjà boursier ?	OUI	NON

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

RIB relevé d'identité bancaire (nom et prénom au dos)	Notification d'attribution de bourse (pour les élèves boursiers)
Copie du livret de famille	Attestation d'assurance de responsabilité civile

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, CONTACTER

Le SECRETARIAT d'INTENDANCE du LYCEE

Int.0610018n@ac-normandie.fr

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LGT DES ANDAINES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LGT DES ANDAINES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 85 ESD 574563

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LGT DES ANDAINES

Adresse : 3, place du Général de Gaulle

Code postal : 61600

Ville : LA FERTE MACE

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

				()
--	--	--	--	---	--	--	---

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LGT DES ANDAINES. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LGT DES ANDAINES.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

2025-2026 Bourses de lycée

Pour simplifier les démarches, vous pouvez demander l'étude automatique de votre droit à bourse (récupération automatique des données fiscales auprès de l'administration fiscale).

Ce consentement est valable d'année en année pour toute la scolarité de l'élève. Sauf si vous demandez à arrêter ce consentement.



Les élèves déjà boursiers en 2024-2025 qui ont déjà donné le consentement seront étudiés automatiquement.

Sinon, vous pouvez remplir ce formulaire

Si vous optez pour le consentement, merci de remplir **SOIGNEUSEMENT** le document ci-dessous et nous le **RETOURNER AVANT LE 15/09/2025**

- Par mail à int.0610018n@ac-normandie.fr
- Au secrétariat d'intendance

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire.**

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.**

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

**CASE
ROUGE A
COCHER**

Vous-même :

Nom de famille* (1) : _____

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Date de naissance* : ___/___/___ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : ___ Commune de naissance* (4) : _____

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : _____ Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) : _____

Prénom 1* (3) : _____ Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Date de naissance* : ___/___/___ Pays de naissance* : _____

Département de naissance* (4) : ___ Commune de naissance* (4) : _____

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ___/___/___

Signature :



SORTIE PEDAGOGIQUE et DROIT A L'IMAGE

Le soussigné (responsable légal de l'élève)

Mère	Père	Autre
Nom :		Prénom :

Autorise (identité de l'élève)

Nom :	Prénom :
Né (e) le :	Classe :

A participer

Aux voyages, sorties, activités professionnelles dirigées, stages en entreprises organisés par l'établissement **durant toute l'année scolaire.**

Donne

Au professeur responsable de la sortie l'autorisation de prendre toute décision qu'il jugerait utile quant à une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale.

Atteste

Que mon enfant est garanti par une assurance (nom et adresse de l'assurance) :

Déclare autoriser

Le lycée des Andaines de la Ferté Macé à utiliser à titre gracieux des clichés photographiques, des images, des prises de voix, enregistrées, réalisées, durant les activités scolaires et représentant mon enfant.

Cette utilisation ne peut être faite que dans un strict cadre scolaire ou pédagogique, pour tous usages incluant la communication, la presse et l'édition dans l'intérêt du lycée et des élèves : bulletin de présentation de l'établissement, fiche de présentation d'une classe, trombinoscope, documents de présentation de l'établissement ou d'une activité scolaire, journal ou site internet du lycée, information sur une activité pédagogique ou périscolaire, article de presse, ...

Cette autorisation est valable durant toute la scolarisation de mon enfant au LPO des Andaines de la Ferté Macé ou la durée de vie de la présentation concernée (site internet, CD-ROM, ...)

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de ces images si je le juge utile.

Document valable durant toute la scolarisation de l'élève au LPO des Andaines de la Ferté Macé

A

Le

Signature du/des responsables légaux

Signature de l'élève.

RE INSCRIPTION : A remplir **SI** modification des renseignements

IDENTITE de l'ELEVE

LE :

NOM :		PRENOM :	
NE (E) le :		A (ville/Dept) :	
Sexe :	F	M	CLASSE :

REGIME

Demi-pensionnaire 4 jrs (L/M/M/J)	Interne 4 nuits (L/M/M/J)
Demi-pensionnaire 5 jrs (L/M/M/J/V)	Interne 5 nuits (D/L/M/M/J)
Externe	

RESPONSABLE FINANCIER 1

MERE

PERE

AUTRE

NOM :		PRENOM :	
NOM de jeune fille :			
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TEL DOM :		TEL PORTABLE :	
MAIL :			
NUMERO de SECURITE SOCIAL :			

RESPONSABLE FINANCIER 2

MERE

PERE

AUTRE..

NOM :		PRENOM :	
NOM de jeune fille :			
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TEL DOM :		TEL PORTABLE :	
MAIL :			
NUMERO de SECURITE SOCIAL:			

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

NOM et ADRESSE du CENTRE de SECURITE SOCIALE	
NOM et ADRESSE de la MUTUELLE SANTE	
NOM et ADRESSE de l'ASSURANCE SCOLAIRE	

AUTRE PERSONNE POUVANT ETRE CONTACTEE

NOM :		PRENOM :	
LIEN DE PARENTE :		TEL :	

AUTRE PERSONNE POUVANT ETRE CONTACTEE

NOM :	PRENOM :
LIEN DE PARENTE :	TEL :

MEDECIN TRAITANT

NOM	PRENOM
ADRESSE	
CODE POSTAL	VILLE :
TEL :	

VACCINATIONS

RAPPEL VACCINAL ANTITETANIQUE (DT POLIO, COQUELUCHE) OBLIGATOIRE	
DATE :	

OBSERVATIONS PARTICULIERES

ALLERGIES :	
HANDICAP :	
TROUBLES de la SANTE	
...	
IMPORTANT : Si votre enfant est atteint d'un trouble de la santé ou d'une maladie (allergie, asthme, diabète, épilepsie, hémophilie...) susceptible d'influer sur sa vie dans l'Etablissement, vous pouvez transmettre toute information utile sous pli cacheté à l'infirmière ou demander à la rencontrer.	

En cas d'urgence, l'élève est orienté vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Il est interdit aux élèves d'avoir sur eux des médicaments. Si un traitement médical doit être pris au Lycée, vous devez joindre un double de l'ordonnance et déposer les médicaments à l'infirmier. En cas d'absence de l'infirmière, le protocole de soin établi sera suivi.

DOCUMENTS à JOINDRE lors de l'INSCRIPTION (*pour RE INSCRIPTION SI modification*)

	PHOTOCOPIE des VACCINS du CARNET DE SANTE
	PHOTOCOPIE de l'ATTESTATION de SECURITE SOCIALE de l'ELEVE (+ de 16 ANS)



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche de renseignements à l'attention du médecin de l'Éducation nationale

LE :

NOM et prénom de l'élève : classe :

Date de naissance :

Y a-t-il des problèmes de santé dans la famille ? oui non
Précisez :

Votre enfant a-t-il déjà été hospitalisé ? oui non
Précisez date et pourquoi :

A-t-il subi une intervention chirurgicale ? oui non
Précisez :

A-t-il des problèmes de vue ? oui non

A-t-il eu des problèmes auditifs ? oui non

A-t-il déjà perdu connaissance ? A-t-il fait des malaises ? oui non

A-t-il présenté de l'asthme ? oui non

A-t-il souffert d'allergie ? oui non
Précisez :

Est-il atteint d'une maladie chronique ? (diabète, épilepsie, rhumatisme, cardiaque ...) oui non
Précisez :

Est-il suivi dans une consultation spécialisée ? oui non
Précisez :

Prend-il un traitement régulièrement ? oui non
Précisez quels médicaments / depuis quand :

.....
.....

Observations concernant votre enfant :
.....
.....

Nom et N° téléphone du médecin traitant :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

Date :

Signature de l'élève :

Signature des responsables légaux :

Madame, Monsieur,

Durant l'année scolaire 2025-2026 votre fille/fils sera **interne**.



Afin de préparer au mieux la rentrée, voici quelques points importants :

- **Les nouveaux arrivants internes dont la rentrée est le 01/09** (2ndes : GT et PRO / CAP / MCO1 / SCBH1), ainsi que **leur famille**, seront accueillis à l'internat pour une visite et une installation en chambre à partir de 8h30 jusqu'à 9h00, le lundi 1^{er} septembre.
- Pour les **élèves déjà internes l'an passé** ou pour les **nouveaux arrivants internes dont la rentrée est le 02/09**, un accueil est possible dès le lundi 1^{er} septembre, à **partir de 17h00** pour s'installer. La **bagagerie sera ouverte à partir de 7h30**, le mardi 02 septembre, pour les internes qui arrivent dès le mardi matin seulement.

Les Conseillers Principaux
d'Éducation
Anaïs GROULT
Adrien LABELLE

Pour les élèves de **2nde GT et PRO / CAP en apprentissage / MCO1 et SCBH1**, la rentrée des classes se fera le :

Lundi 1^{er} septembre 2025 à 9h00

Pour les élèves de **1^{ère} GT et PRO / CAP 2^{ème} année / MCO2 et SCBH2**, la rentrée des classes se fera :

Mardi 2 septembre 2025 à 8h00

Téléphone
02-33-14-00-50

Il est nécessaire pour chaque élève d'être muni d'un trousseau se composant :

- des affaires personnelles pour la semaine,
- nécessaire de toilette,
- une housse de couette (120 x 200 cm),
- un oreiller ou un traversin et une taie,
- un drap housse (90 x 190 cm),
- un cadenas (de préférence à clé),
- un réveil.

Courriels

viescolaire.0610018n@ac-normandie.fr

Chaque élève se verra attribuer une couette (120 x 200 cm), une alèse et une couverture ignifugée.

3 place du Général de Gaulle
61600 LA FERTÉ-MACÉ

A chaque fin de semaine, afin de faciliter le nettoyage des chambres :

- les serviettes et les gants de toilette devront être emportés pour être lavés,
- les chambres devront être rangées (les affaires personnelles ainsi que le nécessaire de toilette seront déposées dans les armoires).

Les draps doivent être lavés régulièrement et **devront obligatoirement être retirés à chaque période de vacances pour être lavés au domicile.**

Si besoin, vous pouvez joindre les assistants d'éducation à l'internat au : **06 07 68 76 46** du lundi au jeudi de 18h15 à 22h00, le dimanche de 20h00 à 22h00 ainsi que le mercredi après-midi à partir de 13h30.

Tout traitement médical ou régime alimentaire spécifique doit être signalé par les familles ou par l'élève interne. Les médicaments et l'ordonnance sont remis, dès le lundi matin, à l'infirmière ou au service de la Vie Scolaire, en l'absence de celle-ci, pour la prise en charge du traitement. En aucun cas l'élève ne devra avoir de médicament en sa possession (sauf cas exceptionnel entrant dans le cadre d'un PAI).

L'infirmière et nous-même, restons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Dates à retenir :

- Photo de classe : **mercredi 3 septembre** de 8h00 à 12h00.
- Distribution des manuels scolaires (ARBS) :
 - **mercredi 3 septembre** (de 8h00 à 10h00) pour les **secondes**,
 - **jeudi 4 septembre** (de 9h30 à 12h00) pour les **premières, terminales, CAP et BTS**.

À très bientôt,

Les Conseillers Principaux d'Éducation

Objet : Informations importantes pour la rentrée scolaire 2025

Les Conseillers Principaux
d'Éducation

Anaïs GROULT
Adrien LABELLE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2025 et afin de garantir un climat scolaire serein et sécurisé pour l'ensemble de la communauté éducative, nous vous informons de trois mesures importantes qui seront mises en place dès la reprise des cours :

Téléphone
02-33-14-00-50

1. Remise des badges d'accès à l'établissement

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2025, le dispositif de **badges individuels remis aux élèves en début d'année** sera de nouveau **opérationnel** pour permettre l'entrée et la sortie de l'établissement.

Ce système, suspendu depuis deux ans pour des raisons de sécurité, est réactivé afin de fluidifier les accès tout en conservant un contrôle efficace des entrées et sorties. Chaque élève devra impérativement **avoir son badge sur lui** et le présenter à chaque passage.

Courriels

viescolaire.0610018n@ac-normandie.fr

⚠ En cas de perte, le badge devra être remplacé à la charge de l'élève (tarif fixé en CA). Il conviendra d'en informer la vie scolaire dans les plus brefs délais afin qu'un duplicata puisse être délivré.

3 place du Général de Gaulle
61600 LA FERTÉ-MACÉ

2. Contrôles visuels des sacs

Dans le cadre des mesures de prévention et de sécurité, des **contrôles visuels des sacs** pourront être effectués de manière ponctuelle et inopinée à l'entrée de l'établissement. Ces vérifications auront pour seul objectif d'assurer la sécurité de toutes et tous. Ils seront réalisés dans le respect de la législation en vigueur et de la dignité des élèves.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, une excellente rentrée.

Bien cordialement,

Les Conseillers Principaux d'Éducation

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE DES ANDAINES

Autorisation parentale

Je soussigné(e).....représentant(e) légal(e) de l'élève :

NOM.....Prénom..... Date de naissance.....

En classe deAdresse

N° de tél de l'élève

..... Mail.....@.....

J'autorise à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée des Andaines

J'autorise un professeur d'EPS ou un accompagnateur à le véhiculer avec le minibus de l'établissement sur les lieux de la compétition (1)

J'autorise le professeur responsable à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale si nécessaire (1)

Je déclare avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'Association Sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'Association Sportive du Lycée, ainsi que des dispositions légales (cf annexes).

MAIF – Association Sportive du Lycée des Andaines

Site internet : MAIF

<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/guides-activites-sportives/association-sportive.html>

Leà.....

Signature

NB : Pour bénéficier des avantages liés à l'inscription du Site Cart@toos :

<https://atouts.normandie.fr/>

ANNEXES

1/ DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

2/ REGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org <<mailto:daf@unss.org>>. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

3/ ASSURANCE ET REGLEMENTAIRES

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

FICHE DE RENSEIGNEMENT INTERNAT

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : Prénoms :

Sexe (M ou F) : Date de naissance :/...../..... Elève majeur ou Elève mineur

☎ Portable de l'ÉLÈVE :/...../...../...../.....

@ Courriel de l'ELEVE (écrire lisiblement) :@

SCOLARITE DE L'ANNEE 202 - 202

Voie générale et technologique :

2nde 1ère Term. 1ère STMG Term STMG

Voie professionnelle :

CAP Apprentissage CAP 2nde année
MA ERA CB 2nde 1ère Term
Scolaire Apprenti

BTS :

MCO : 1ère année 2nde année Apprenti

SCBH : 1ère année 2nde année Apprenti

RENSEIGNEMENTS

Responsable légal

Mère Père Autre.....

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél travail :

Responsable légal

Mère Père Autre.....

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél travail :

Autres personnes pouvant être contactées

Lien de parenté : Téléphone :

Nom et Prénom :

Lien de parenté : Téléphone :

Nom et Prénom :

Accueil des élèves internes

(choisir une case) :

- INTERNE 5 JOURS** - Présent tous les dimanches soir
accueil de 20h00 à 20h30 **sans service de restauration.**
- INTERNE 4 JOURS** - Présent à l'internat à compter du lundi soir

Autorisation d'absence à l'internat le mercredi soir

(choisir une case)

- J'autorise mon enfant à rentrer au domicile tous les mercredis
après sa dernière heure de cours,
il reviendra au lycée le jeudi matin pour sa première heure de cours.
→ L'absence du mercredi soir ne justifie pas de remise d'ordre.
- Je n'autorise pas mon enfant à rentrer au domicile les mercredis
après sa dernière heure de cours.

Tout élève interne a cependant la possibilité de rentrer dormir au domicile le mercredi à titre exceptionnel et sur autorisation écrite d'un des responsables légaux.

L'absence du mercredi soir ne justifie pas de remise d'ordre, au même titre qu'une absence exceptionnelle à l'internat en semaine.

Toute demande d'absence exceptionnelle à l'internat doit être signalée à la vie scolaire et sera visée par le CPE de service. Une demande écrite de la part d'un des responsables légaux, doit être présentée au plus tard le matin même.

Autorisation de sortie le mercredi après-midi

(choisir une case)

A remplir si précédemment, vous avez coché la case « Je n'autorise pas mon enfant à rentrer au domicile les mercredis après sa dernière heure de cours. »

- J'autorise mon enfant à quitter l'établissement le mercredi
après sa dernière heure de cours et ce jusqu'à 17h00 au plus tard
(étude surveillée ou en chambre à 17h30).
- Je n'autorise pas mon enfant à sortir de l'établissement le mercredi après-midi
il pourra accéder à sa chambre à partir de 13h30
et bénéficier des différents espaces du lycée tel que le foyer, la salle d'étude, UNSS, ...
→ **POINTAGE À L'INTERNAT À 13H30**

Sortie dans le cadre de l'animation de l'internat

(choisir une case)

Dans le cadre de l'internat, mon enfant peut être amené à participer à différentes activités, encadrée par les assistants d'éducation et organisée par le lycée (spectacles, visites, activités sportives, conférences, sorties....) pendant le temps d'internat (y compris le mercredi après-midi)

- Oui, j'autorise la sortie de mon enfant dans le cadre de l'animation de l'internat.
- Non, je n'autorise pas la sortie de mon enfant dans le cadre de l'animation de l'internat.

À le

Signatures : Responsable légal 1

Responsable légal 2

L'élève

Affaire suivie par :
BERTIAU Guillaume
Assistant du Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques

Lycée Des Andaines
3 Place du Général de Gaulle
61600 LA FERTE MACE
Tél : 02.33.14.00.72
Courriel : ddfpt-assistant.0610018n@ac-normandie.fr
<https://www.lyceedesandaines.fr>

Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2025-2026

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____ Représentant légal de l'élève mineur :

Nom, prénoms _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au Lycée Des Andaines de La Ferté Macé

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté n°2023-765 du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

- Le compte bancaire de l'élève en tant que bénéficiaire direct de l'aide (joindre RIB)
- Mon compte bancaire en tant que représentant légal (joindre RIB)
- Sur le compte bancaire d'une personne morale (association...) (joindre RIB)
- Sur le compte bancaire d'un tiers (pour les élèves majeurs) (mandat sous-seing privé)

Cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend l'élève sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouveau lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] « qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Pièces à fournir :

- autorisation du représentant légal
- RIB du lycéen ou de son représentant légal (en fonction de la décision des parents)
- pièce d'identité du lycéen et du représentant légal recto verso
- copie du livret de famille OU certificat de prise en charge de l'ASE

Date et signature du représentant légal

INTERNAT

Fournitures obligatoires :

- des affaires personnelles pour la semaine,
- nécessaire de toilette,
- une housse de couette (120 x 200 cm),
- un oreiller ou un traversin et une taie,
- un drap housse (90 x 190 cm),
- un cadenas (de préférence à clé),
- un réveil.

Chaque élève se verra attribuer une couette (120 x 200 cm), une alèse et une couverture ignifugée.

Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur (bijoux, argent, vêtements coûteux, etc.). L'établissement décline toute responsabilité quant aux vols des portables ou tout autre objet de valeur y compris de l'argent.

MAISON DES LYCÉENS



Qu'est-ce que la MDL?

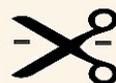
La Maison des lycéens est une association gérée par et pour les élèves du lycée.



Pourquoi adhérer?

- Participer à la vie du lycée
- Proposer et mettre en place des projets
- Bénéficier de tarifs réduits sur les activités

COUPON D'ADHÉSION



Nom et prénom de l'élève _____

Classe _____

Mode de paiement :

- Espèces
 Chèque à l'ordre de la MDL du lycée des Andaines

7 €

MAISON DES LYCÉENS



Qu'est-ce que la MDL?

La Maison des lycéens est une association gérée par et pour les élèves du lycée.



Pourquoi adhérer?

- Participer à la vie du lycée
- Proposer et mettre en place des projets
- Bénéficier de tarifs réduits sur les activités

COUPON D'ADHÉSION



Nom et prénom de l'élève _____

Classe _____

Mode de paiement :

- Espèces
 Chèque à l'ordre de la MDL du lycée des Andaines

7 €



PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

POUR VOS MANUELS SCOLAIRES

**COMMANDE DE VOS MANUELS PAPIER &
NUMÉRIQUE EN LIGNE SUR WWW.ARBS.COM**

**LIVRAISON GRATUITE DANS VOTRE
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE POUR TOUTE
COMMANDE PASSÉE AVANT LE 15 AOÛT**

RACHAT EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

ARBS EST PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE POUR LA COMMANDE DE VOTRE PACK LIVRES



ATTENTION DATE LIMITE : 15 AOÛT !

Pour une livraison gratuite dans votre établissement, pensez à commander **avant le 15 AOÛT !** Après cette date, la livraison devient payante et se fait exclusivement en point de retrait ou à domicile.



01 Je commande mes livres en ligne sur www.arbs.com

Vous sélectionnez et personnalisez le pack validé pour votre établissement et votre classe.

02 Je règle ma 1ère échéance

Nous facilitons le paiement de vos livres via un règlement en deux échéances. À la commande, vous ne payez que la première et votre adhésion annuelle.



03 Je revends mes livres

À la fin de l'année scolaire, dans votre établissement, vous revendez vos manuels aux équipes ARBS présentes sur place.

04 Je ne paie pas la 2^{ème} échéance

Si vous nous revendez l'ensemble des manuels de votre pack livres, en bon état, vous ne payez pas la seconde échéance.



UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?



Assistance en ligne
sur www.arbs.com



03 20 72 10 43 (Appel gratuit)
juin à septembre : 09h00-17h00
octobre à mai : 09h00-12h00/14h00-17h00



Accueil sur rendez-vous
à prendre depuis notre site internet

ACCÈDER À MON ESPACE DE COMMANDE !

Flashez le code !



Composition de la tenue	Tailles	Prix TTC	Remarques	Total	Prix de votre tenue	Taille ou Pointure
Jeans Western Bleu denim coton genouillères	36/54	22,92 €		22,92 €		
Tee shirt homme + marquage LDA cœur	S/M/L/XL	8,22 €	Il en faut 2	16,44 €		
Sweat col rond classic marine + Broderie LDA cœur	S/M/L/XL	20,52 €	Il en faut 2	41,04 €		
Surlunette incolore evastar	1	1,13 €		1,38 €		
Casque antibruit 31,9DB (Shelly200)	1	16,99 €		16,99 €		
Chaussure Haute Nouméa S3 SRC CI HI	37/48	78,55 €		78,55 €		
Total				177,32 €		
Reste à charge€						

2 Tee-shirts et
2 sweats
Formule 1



Rentrée scolaire Septembre 2025

Élève :

Classe : 2AMA - 2TCB - 2CAP - 1ERA - 1MA - 1TCB - 2CAP - TMA - TTCB

EPI Composition et prix d'une tenue

Composition de la tenue	Tailles	Prix TTC	Remarques	Total	Prix de votre tenue	Taille ou Pointure
Jeans Western Bleu denim coton genouillères	36/54	22,92 €		22,92 €		
Tee shirt homme + marquage LDA cœur	S/M/L/XL	8,22 €	Il en faut 3	24,66 €		
Sweat col rond classic marine + marquage LDA cœur	S/M/L/XL	20,52 €	Il en faut 1	20,52 €		
Surlunette incolore evastar	1	1,13 €		1,38 €		
Casque antibruit 31,9DB (Shelly200)	1	16,99 €		16,99 €		
Chaussure Haute Nouméa S3 SRC CI HI	37/48	78,55 €		78,55 €		
				165,02 €		
Reste à charge€						

3 Tee-shirts et
1 sweat
Formule 2

J'accepte de payer l'EPI, en partie, avec le dispositif Atouts Normandie (100€). **Je m'engage à communiquer le QR CODE et le code à 4 chiffres à Mme TROUSSIER dès la rentrée de septembre 2025.** Je règle le solde directement par chèque ou espèces le jour de l'inscription.

La caisse à outils et les outils sont prêtés par le lycée et sont restitués en fin d'année scolaire. Si les outils sont manquants, ils seront facturés en fin d'année scolaire.

Nom et prénom, date et signature :

POUR QUI ?

Pour tous les élèves scolarisés dans un lycée ou une MFR en Normandie

UN AVANTAGE POUR L'ACQUISITION DE MANUELS SCOLAIRES

40€

Pour les lycéens en filière professionnelle

50€

Pour les lycéens en filière générale et technologique

UN AVANTAGE POUR L'ACHAT DU 1^{ER} ÉQUIPEMENT PRO

100€

Pour les élèves en 1^{er} année d'une formation professionnelle

Valable du 1er/07/2025
au 30/06/2026

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- 1 Je crée mon compte/je me reconnecte au compte déjà créé sur atouts.normandie.fr
- 2 Je clique sur la tuile « lycée » puis je renseigne le formulaire de demande
- 3 J'attends la validation de ma demande par mon établissement
- 4 Je suis informé par mail de cette validation

COMMENT L'UTILISER ?

- 1 Je me reconnecte, je récupère mon QR Code et je définis mon code secret
- 2 Je présente mon QR Code au moment de régler mes achats chez un commerçant ou une structure partenaire Atouts Normandie (Voir la carte interactive en ligne).



BESOIN D'AIDE ?

Je consulte la FAQ

Ou

J'appelle le

02 31 06 95 99

(du lundi au vendredi)

Ou

J'envoie un message via le formulaire de contact sur atouts.normandie.fr

Affaire suivie par :
BERTIAU Guillaume
Assistant du Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques

Lycée Des Andaines
3 Place du Général de Gaulle
61600 LA FERTE MACE
Tél : 02.33.14.00.72
Courriel : ddfpt-assistant.0610018n@ac-normandie.fr
<https://www.lyceedesandaines.fr>

Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2025-2026

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____ Représentant légal de l'élève mineur :

Nom, prénoms _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au Lycée Des Andaines de La Ferté Macé

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté n°2023-765 du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

- Le compte bancaire de l'élève en tant que bénéficiaire direct de l'aide (joindre RIB)
- Mon compte bancaire en tant que représentant légal (joindre RIB)
- Sur le compte bancaire d'une personne morale (association...) (joindre RIB)
- Sur le compte bancaire d'un tiers (pour les élèves majeurs) (mandat sous-seing privé)

Cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend l'élève sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouveau lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] « qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Pièces à fournir :

- autorisation du représentant légal
- RIB du lycéen ou de son représentant légal (en fonction de la décision des parents)
- pièce d'identité du lycéen et du représentant légal recto verso
- copie du livret de famille OU certificat de prise en charge de l'ASE

Date et signature du représentant légal